

**RAMONAGE DE CHEMINÉE ET POÊLE
DANS LE CADRE D'UN REGROUPEMENT**

Tarif 2022 :

- A partir de 55.00 € T.T.C.

Si besoin d'un deuxième rendez-vous (prestation sur devis)

Le passage s'effectuera le **SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022**

Bon de commande

NOM

Prénom.....

Adresse.....

COMMUNE.....

TÉLÉPHONE (fixe et portable)

Il conviendra de vous inscrire en déposant ce bon de commande en **Mairie de VILLARS**

avant le 30 Août 2022 ou par mail à mairie.villars@outlook.com

Une fois les inscriptions enregistrées, nous transmettrons à l'entreprise **RAMONAGE CONFORT**
qui vous contactera pour prendre rendez-vous.